Le 23 février 2020

**PLAN DE COMMUNICATION**

**LA RENCONTRE DES AIDANTS**

**« La rencontre des aidants »** consiste à proposer aux aidants de participer à des groupes de paroles leur apportant un soutien plus à eux qu’à leurs proches.

C’est une série de rencontres menées sur le Territoire Paris Est Marne & Bois dans les **13 villes** suivantes :

* [Bry-sur-Marne](http://www.bry94.fr/)
* [Champigny-sur-Marne](http://www.champigny94.fr/)
* [Charenton-le-Pont](http://www.charenton.fr/)
* [Fontenay-sous-Bois](http://www.fontenay-sous-bois.fr/)
* [Joinville-le-Pont](http://www.ville-joinville-le-pont.fr/)
* [Le Perreux-sur-Marne](http://www.leperreux94.fr/)
* [Maisons-Alfort](http://www.maisons-alfort.fr/)
* [Nogent-sur-Marne](http://ville-nogentsurmarne.com/)
* [Saint-Mandé](https://www.mairie-saint-mande.fr/)
* [Saint-Maur-des-Fossés](https://www.saint-maur.com/)
* [Saint-Maurice](https://www.ville-saint-maurice.com/)
* [Villiers-sur-Marne](http://www.villiers94.fr/)
* [Vincennes](https://www.vincennes.fr/)

**Quand :** Des rencontres toutes les semaines avec des groupes de communes différentes, en moyenne 1 rencontre tous les 2 mois par commune, le samedi matin (surtout pour les aidants actifs),

**Durée de chaque rencontre :** 1H30

**Où :** de préférence dans un lieu neutre comme une bibliothèque ou un salon de thé ou une salle communale

**Avec qui :** 2 professionnelles de l’animation de groupes de paroles : une sophrologue spécialiste de l’accompagnement et de la relation d’aide dans la maladie et une psychologue sachant animer des groupes et spécialiste de l’Education Thérapeutique du Patient. CV joints.

Les participants sont des aidants actifs ou pas.

**Tarif - Combien :** Les participants prennent une adhésion à l’association 20€ par an et paie 25€ par rencontre.

Cette participation a pour but de financer une partie du travail concernant un recueil d’expérience et des connaissances des aidants pour mieux comprendre leurs besoins.

**Comment informer les aidants :**

* Plaquettes et flyers remis dans les mairies, les CCAS, le service à la famille,

Les bibliothèques, le journal municipal, faire connaître l’Association PSPPE à la Maison des Associations.

**Coût de l’opération :**

* 1 rencontre = 200 € comprenant le temps de l’intervenant la séance + la salle + la collation + la communication
* Nombre de séances par mois = à définir
* Nombre de séances annuelles = à définir
* Coût total :